

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Délibération n° CM2024_35

Convocation du 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 23

Thème : TRAVAUX

Objet : adressage-modification de noms de
rues

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de Mme Viviane PERRIN, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sont présents : Mme PERRIN, M. FOURRIER, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : M. LAGRANGE qui a donné pouvoir à M. FOURRIER
Mme SEVIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme RICHARD-PERROT
Mme CARNOT
M. DE ABREU
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO
Mme DOUHARD
M. MARTIN qui a donné pouvoir à M. ANDRÉ
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. GRAS

Secrétaire de séance : Monsieur Didier PAQUAUX

RAPPORT PRESENTÉ PAR : C DEFACHELLE

Le rapporteur rappelle au conseil municipal l'obligation de dénomination de rues faite aux communes afin de faciliter notamment l'accès des services de secours. Il rappelle le travail débuté en 2020 avec la poste sur ce sujet. Le 30 mai 2022, le conseil a délibéré sur la dénomination de voies sans nom et sur certains changements.

Quelques oublis ont été identifiés.

Sur proposition du Rapporteur,

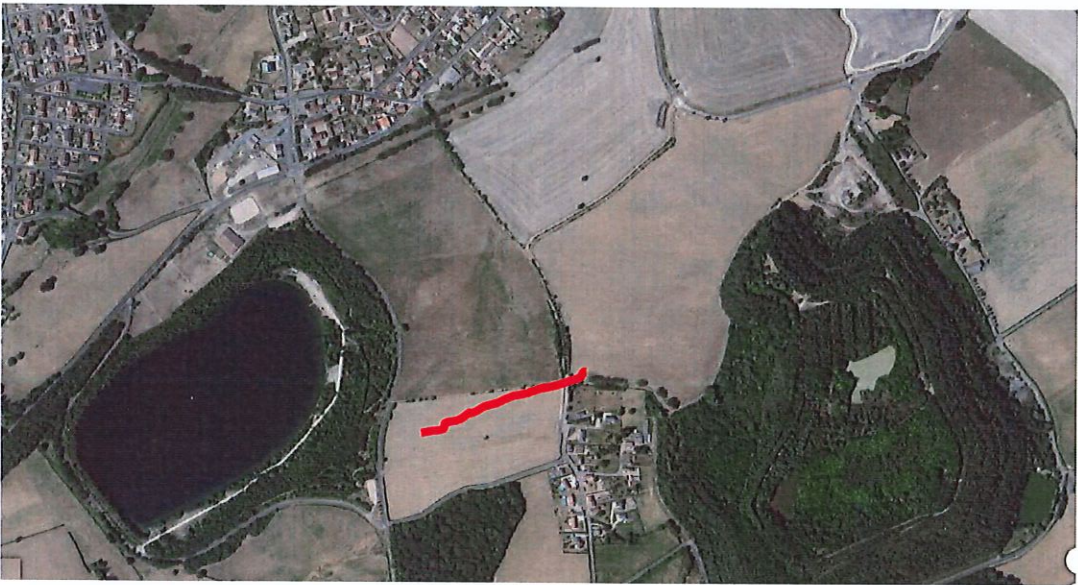
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- de modifier la dénomination de certains chemins en impasses. Ceux-ci finissent soit à l'entrée d'une cour de ferme, soit à l'entrée d'une propriété privée. Les chemins concernés sont :

Dénomination validée au conseil du 23/05/22	Proposition
Chemin de la Guise	Impasse de la Guise
Chemin de la Verrerie	Impasse de la Verrerie
Chemin de Montbugy	Impasse de Montbugy
Chemin des Rues	Impasse des Rues

- De nommer 2 voies qui n'apparaissent pas dans la délibération de 2022 :

- Rue des Carrières

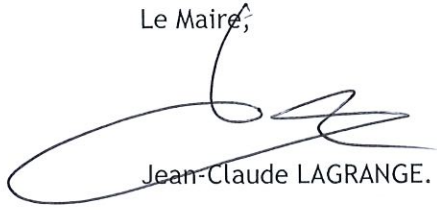


- Impasse de la Combe Gannat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,



Didier PAQUAUX.

Transmis à la Sous-Préfecture le 27 juin 2024
Et publié sur le site internet de la commune le 1^{er} juillet 2024

